

DOSSIER : 190617 036392 01
Bordereau : 1
N° travail : 022975
Date d'édition : 09/07/2019

Identification du point de prélèvement	
Nom	: Commune de DOMBLANS
Commune	: DOMBLANS
UGE	: 70-ADD.COMM. DE DOMBLANS


Commune de DOMBLANS
Mairie
39210 DOMBLANS








Données de prélèvement	
Nom	: CENTRE BOURG
Localisation	: BERTHET Louis - 63 rue Beaupoil - cuisine
Commune	: DOMBLANS
Préleveur	: BOUILLIER Alain (LDA39)
N° PSV	: 485
Nom installation	: 406 DOMBLANS
Payeur	: Commune de DOMBLANS

DATE DE PRELEVEMENT	DATE DE RECEPTION	DATE DE DEBUT D'ANALYSE
26/06/2019 à 14:10	26/06/2019	26/06/2019
Type de visite : D2	Type d'analyse : D2	Type d'eau : T
Motif : CS Contrôle sanitaire prévu par l'A.P.		

Observations préleveur : Néant

L'analyse des paramètres terrain est effectuée par le préleveur.

 Prélèvements réalisés selon la norme FDT 90-520 par le LDA39 couverts par l'accréditation COFRAC

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
Paramètres de terrain				
 Chlore libre méth. int. DPD au comparateur	0.15	mg/L Cl ₂		
 Chlore total méth. int. DPD au comparateur	0.20	mg/L		
Température de l'eau Electrométrie	20.7	°C		<25
 pH mesuré à la température de l'eau NF EN ISO 10523	7.6	pH		
Paramètres microbiologiques				
 Microorganismes revivifiables à 36°C NF EN ISO 6222	<1	n/mL		
 Microorganismes revivifiables à 22°C NF EN ISO 6222	<1	n/mL		
 Coliformes totaux NF EN ISO 9308-1	<1	n/100mL		<1
 Escherichia coli NF EN ISO 9308-1	<1	n/100mL	<1	

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
<input checked="" type="checkbox"/> Enterocoques intestinaux NF EN ISO 7899-2	<1	n/100mL	<1	
<input checked="" type="checkbox"/> Spores anaérobies sulfito-réducteurs NF EN 26461-2	<1	n/100mL		<1
Paramètres physico-chimiques				
<input checked="" type="checkbox"/> Turbidité NF EN ISO 7027-1	<0.20	NFU		<2.01
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité corrigée à 25°C NF EN 27888	574	µS/cm		entre 200 et 1100
Température de mesure Electrométrie	24,1	°C		
<input checked="" type="checkbox"/> Azote ammoniacal (NH4) NF T 90-015-2	<0.01	mg NH4/L		<0.1
Couleur Evaluation sensorielle	0	qual.		
Odeur Evaluation sensorielle	0	qual.		
Aspect Evaluation sensorielle	0	qual.		

= paramètre accrédité E.C. = en cours d'analyse = non conforme aux limites * = référence non satisfaite N.M. = non mesuré
Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.

Conclusion sur la conformité :

EAU CONFORME selon l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres analysés.

Toute demande de renseignements concernant ce prélèvement doit être adressée à l'ARS de Franche-Comté - UTSE 39
CS 60152 - 39015 LONS LE SAUNIER CEDEX - Tél. 03.84.86.83.46 - Fax : 03.81.65.58.65

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au Code de la Santé Publique.


« Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande »

DOSSIER : 190617 036392 01
Bordereau : 1
N° travail : 022975
Date d'édition : 09/07/2019

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
------------	-----------	--------	--------------------	-----------------------


Validé le 09/07/2019

Copie à :
ARS DE FRANCHE-COMTE - UTSE 39

Stéphanie Bassard

Signataire habilitée

L'attestation de conformité éventuelle ne tient pas compte des incertitudes. Elle est couverte par l'accréditation dans le cas où tous les paramètres sont accrédités et ne l'est pas dans le cas contraire.

Le présent rapport ne peut être reproduit que sur autorisation écrite du laboratoire et sous la forme intégrale, signature comprise. Il ne concerne que le(s) produit(s) décrit(s) ci-dessus.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation et signalées ci-dessus par le symbole . Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Corporation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant en vous adressant au LDA39.